

LE PÈRE PEINARD



Réflexes

HEBDOMADAIRES
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS
France

Un an 6 f »
Six mois 4 »
Trois mois 1 50

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS
Étranger

Un an 8 f »
Six mois 5 »
Trois mois 3 »

Lettres des Martyrs DE L'INQUISITION ESPAGNOLE

SCANDALES A LA VERRERIE OUVRIÈRE



Nouvel An Sanglant!

C'est par du sang que s'ouvre l'année.

Pour ses étrennes, les cagots d'Espagne offrent à leur môme royal les têtes de huit prolos, après les avoir martyrisés affreusement.

Mauvais présage, nom de dieu !

Ces affreuses crapules espéraient que leurs monstruosité inquisitoriales, commises dans les souterrains de Montjuich, resteraient à jamais ignorées du populo.

Ils se sont foutus la griffe dans l'œil.

Les bandits ont eu beau faire taire les quotidiens d'Espagne et graisser la patte à ceux de Paris pour acheter leur silence, les râles des agonisants ont percé les murs épais de la citadelle infernale.

Peu à peu, l'horrible vérité s'apprend ; de divers côtés arrivent des renseignements : ce sont les géoliers, que tant d'iniquités ré-

voient et qui, pour ne pas être complices, dévoilent tout ce qu'ils peuvent apprendre ; ce sont les prisonniers qui, trompant la surveillance des bourreaux, ont pu raconter leurs souffrances.

Aujourd'hui, outre une exacte relation d'une séance du Conseil de guerre de Montjuich, je colle sous les quinquets des bonfieux, une lettre de Thioulouze, un des condamnés à vingt ans, français, et ignorant l'espagnol, en guise d'interprète, les tortionnaires lui ont servi des coups de fouet !

Les copains liront aussi la douloureuse lettre d'un des condamnés à mort, Antonio Nogués, un des accusés les plus martyrisés, — lettre interrompue au milieu d'une phrase..., les pas du bourreau, dont le malheureux perçut l'approche, l'ayant forcé à suspendre son récit. Et, hélas, il n'a pu le reprendre !

Compte-rendu de la Séance du Conseil de guerre de Montjuich (15 décembre 1896)

Dans la séance du 15 décembre, Nogués affirma que tout ce qu'il a antérieurement déclaré, aussi bien contre lui que contre tous les autres compagnons est absolument faux et que tous ses aveux lui ont été arrachés par les tortures.

Callis, Molas et Sunyé ont aussi déclaré qu'on les a soumis à divers supplices, afin de

leur faire accuser leurs camarades et de leur arracher des aveux contre eux-mêmes.

Voici comment se sont déroulés ces divers incidents :

La lecture des défenses, faite hors de la présence des accusés, dans la salle du conseil, remplie des défenseurs, fut terminée à une heure et quart.

La séance fut suspendue pendant deux heures ; à sa réouverture, à trois heures précises, furent amenés tous les accusés ; puis, on les fit sortir à nouveau et la séance commença :

On fit d'abord descendre Ascheri de son cachot ; il déclara que s'il s'est précédemment reconnu auteur de l'attentat cet aveu lui a été arraché par une force majeure.

Après lui entra Callis. A peine arrivé devant le tribunal il s'exprima avec une telle énergie que ses paroles étonnèrent tous les défenseurs. Voyant cela, le juge Marzo ouvrit la porte d'un coup de pied et jeta Callis hors de la salle.

Immédiatement, les bourreaux ramenèrent le malheureux à son cachot et, peu après, on entendit ses hurlements de douleur.

Pour détourner l'attention des défenseurs, le juge ordonna de faire entrer un nouvel accusé, mais sa diversion n'eut aucun succès.

Plusieurs défenseurs s'étaient levés et, sous l'impression qu'avait laissée Callis, manifestèrent hautement leur indignation.

Corominas, qu'on amena après, dit que pour sa défense il avait besoin de rappeler au conseil quelques détails le concernant et qu'on a laissés dans l'ombre. Lors de sa confrontation avec Nogués, son accusateur forcé, qui l'accusait d'avoir assisté à des réunions secrètes il

lui demanda de citer les assistants présents à ces réunions et de fixer nettement dans quelles réunions secrètes il l'avait vu. Nogués répondit que, se trouvant à ces réunions, Ascheri, Mas et quelques autres. Or, tous ceux-là ont nié ce fait. Confronté avec Corominas, Ascheri a affirmé que jamais, au grand jamais, il n'a vu Corominas dans les supposées réunions secrètes. Mas affirma la même chose dans son interrogatoire. Cela est relaté dans le dossier, mais n'a pas été mentionné dans l'acte d'accusation du juge. Corominas ajoute qu'il a demandé à être confronté avec le président et le concierge du Cercle des Charretiers, afin de leur demander s'ils l'ont vu en dehors des réunions publiques. On n'a pas voulu lui accorder cette confrontation, manquant ainsi à la loi en refusant à un accusé le moyen de prouver son innocence.

Ensuite, Molas fut introduit. Son entrée mit le comble à l'émotion générale. Il commença par avouer qu'on l'a torturé pour lui arracher des aveux. Le président voulut lui couper la parole, mais l'accusé s'exprimait avec une telle virulence et une telle énergie qu'un membre du tribunal se leva et dit au président : « Monsieur le président, il faut que cet accusé parle ! Il en a le droit !... »

Un grand murmure d'approbation s'éleva des bancs des défenseurs et le juge d'instruction Marzo, plein de rage et de honte, effondré sur son siège, ne savait quelle contenance prendre.

Alors Molas, haussant encore le ton, raconta au milieu d'un silence coupé de bruissements d'horreurs, tous les supplices qu'on lui a infligés. Il raconta tout, sans omettre le moindre détail et l'impression produite fut énorme.

Marzo, vert de honte, n'osait bouger ! Molas avait été menacé de nouvelles tortures s'il osait dénoncer les infamies dont il a été victime ; on l'avait ainsi placé entre la mort et les supplices.

Quand il eut terminé, Molas, plein de sérénité et sans craindre les supplices dont on l'avait menacé, fut reconduit à son cachot par un bourreau.

Immédiatement après, entra Nogués, il pleurait, car dans le cachot d'où il sortait on venait de le torturer ; il se remit et affirma avoir été torturé avec une telle férocité qu'un moment est venu où il n'a pu résister au martyre ; c'est alors que, sous l'impulsion de la douleur, il déclara être l'auteur de l'attentat, mais on lui dit que ce n'était pas cela qu'il devait avouer et on lui dicta les déclarations qu'il devait formuler et qui consistaient en accusations fausses contre ses co-accusés. Il expliqua toutes les tortures souffertes et ajouta que depuis quatre mois son corps a été et est encore criblé des plaies résultant des barbares supplices qu'on lui a infligés. Entre autres, il a sur les hanches, les marques profondes des fers rouges dont on s'est servi pour lui griller les chairs.

Et Nogués n'est pas le dernier à faire de semblables déclarations ! Tous affirment que leurs aveux antérieurs sont faux et sont le résultat des tortures subies. Tous ajoutent qu'on les a laissés huit jours sans manger, ni boire, ni dormir ; qu'on leur a arraché les ongles ; qu'on les a fouettés à tour de bras ; qu'on leur a appliqué le bâillon ; qu'on leur a brûlé le corps. Bref, ils affirment avoir enduré les plus monstrueux tourments.

Et le frisson d'horreur qui secoue les défenseurs est à son comble quand les malheureux torturés viennent raconter qu'on leur a torqué et broyé les testicules en les serrant dans des cordes de guitare et en les pétrissant entre des roseaux fendus.

Quand Nogués sortit de la salle du conseil de guerre son visage grimait de douleur et on aurait dit que les muscles de son visage se contractaient sous l'épouvante des supplices à venir ; malgré cela, les yeux fixés sur les juges il leur clama : « Vous pouvez maintenant me torturer encore avec le feu, avec le manque de sommeil, la soif et la faim ; vous pourrez me broyer les testicules et faire de moi ce que vous voudrez, — j'ai dénoncé vos cruautés !... Je suis satisfait ! »

Et Nogués sortit, suivi d'un bourreau dont la rage concentrée faisait présager au malheureux un nouveau martyre.

—o—

Un peu après fut amené Mas ; il a complètement perdu la raison et sa faiblesse physique est si extrême qu'il ne tient plus sur ses jambes.

C'était un homme d'exceptionnelle vigueur et l'état où il se trouve prouve avec quelle férocité on l'a torturé. Il ne comprend rien de ce qu'on lui dit, son œil hagard est sans expres-

sion. Il est dans un état si pitoyable qu'on l'a fait séjourner le moins longtemps possible devant le conseil de guerre, et, pour ne pas exciter l'horreur des défenseurs, on a négligé de lui mettre les menottes.

Le médecin du régiment, présent au conseil de guerre, observait beaucoup ce malheureux ; s'il veut dire la vérité il aura, en ces quelques minutes, recueilli assez de preuves pour conclure que si Mas se trouve dans sa triste situation c'est qu'il a été torturé au possible.

Ce fut ensuite le tour de Suayé à comparaître devant le Conseil. Il raconta également les supplices que lui ont infligés les gardes-civils (les gendarmes) en présence de l'exécutable Portas, le chef des bourreaux, lieutenant de la gendarmerie.

—o—

L'effet que ces révélations produisirent dans la salle du conseil de guerre, fut immense.

Jusqu'aux gendarmes qui furent indignés ; plusieurs d'entre eux, saisis d'horreur, sortirent de la salle et l'un d'eux s'écria en sortant : « Assassins ! Assassins ! »

Un jeune privilégié, qui avait obtenu d'assister aux débats, fut saisi d'une telle émotion, au récit des atrocités dont les accusés ont été victimes, que lui aussi quitta la salle.

D'autres encore, firent de même, sortirent en manifestant violemment le mépris et l'horreur qu'ils ressentent ; dans le nombre le défenseur de Nogués.

En outre, il paraîtrait que le défenseur d'Ascheri a provoqué Portas en duel.

Les gendarmes qui n'ont pas fait fonction de bourreaux criaient qu'on a « déshonoré » leur profession et, dans leur colère, ils détachaient les menottes aux prisonniers qu'on leur avait confiés.

Ceci se passait dans une salle contigue à celle du conseil de guerre où étaient groupés, sur deux rangs, les accusés non torturés. Quand ceux-ci eurent été détachés, ils entourèrent les gendarmes qui leur racontèrent avec force imprécations ce qui venait de se passer devant le tribunal.

L'émotion ressentie par les accusés fut telle qu'un moment on craignit de les voir s'élanter contre le Conseil de guerre.

Sur le champ, ils rédigèrent une *Adresse* au président du conseil, réclamant que leurs camarades torturés soient sortis de leur isolement et tirés des griffes de leurs bourreaux.

Dans cette *Adresse*, qui fut rejetée, ils réclamaient aussi une enquête immédiate, disant qu'ils étaient prêts à faire connaître tout ce que les torturés sont parvenus à leur raconter, en profitant du défaut de surveillance momentanée de leurs bourreaux, pendant les suspensions de séance.

Les malheureux ont eu là un moment d'espoir, — vite déçu, hélas !

Le Conseil de guerre est resté le Conseil de guerre !

—o—

Dans leur défilé devant ce Conseil de sang, plusieurs prisonniers affirmèrent avoir vu, dans leurs confrontations avec leurs accusateurs forcés, les poignets ensanglantés de ceux-ci.

Le compagnon Casanovas a raconté outre les tortures connues et souffertes dans les cachots d'en bas, que les bourreaux s'amusaient à giffler, au passage, les détenus qu'on faisait circuler dans les corridors.

Oller dit qu'on l'a torturé comme tant d'autres, pour l'amener à se déclarer l'un des complices de l'abandon des bombes de la rue Fivaller.

Un autre a donné lecture d'un billet écrit par les torturés isolés.

Une scène dramatique a été celle où le compagnon français Thioulouze, fouetté parce qu'il ne savait pas l'espagnol et pour avoir demandé un interprète, s'est trouvé en face du juge d'instruction Marzo. Le montrant du doigt il s'écria : « C'est lui qui m'a fait fouetter ! »

Mais, tous — tous sans exception, — ont affirmé leur innocence ! Tous ont déclaré ne pas garder rancune à leurs accusateurs, car ils savent que les aveux tombés de leurs lèvres ont été arrachés par la violence.

Lettre de Thioulouze

fouetté pour avoir demandé un interprète

Mon cher ami,

Voici ce qui m'est arrivé le jour des déclarations, après que j'ai été appelé devant le juge, auquel j'avais fait remarquer que je ne savais pas parler l'idiome castillan, encore moins le dialecte catalan. Pour cela, j'avais

demandé un interprète, afin de ne pas confondre un mot pour un autre, pour ma sécurité personnelle et en plus pour la légalisation du juge.

Comme je croyais que l'esprit d'équité était un des devoirs du juge, je croyais être en face d'un officier supérieur, digne de l'instruction qu'il a reçue et, par suite, de son éducation et de sa parole de *caballero* qu'il m'avait donnée, en me promettant de faire droit à ma demande à la prochaine interrogation.

On me ramène à mon dormitorio habituel, pour n'y rester qu'un très juste quart d'heure à peine ; la garde me rappelle et me conduit entre les mains (ou à la disposition) des gardes-civils qui me font déposer mon maigre bagage dans un recoin du corridor conduisant à la grande descente de l'escalier qui mène au Zéro. On me fait attendre un léger instant au milieu de l'escalier, à la plate-forme qui communique avec les *calabozillos* (petits cachots) ; ensuite nous reprenons la marche pour le lieu indiqué et connu sous le nom de Zéro. (Notez que dans le parcours de l'escalier audit lieu j'ai reçu une forte gifflée.) Faites vous une idée de l'aspect terrible d'un si grand local, à minuit, avec deux gardes-civils qui vous suivent et un qui vous précède tenant la bougie à la main ; un escalier qui pue le phénol.

Arrivé à l'ANTE-ZÉRO on me ligotte comme un saucisson ; un d'eux ouvre la porte et fait sortir une autre malheureuse victime qui ne souffrait mot et m'a passé devant comme un fantôme ; le pauvre infortuné, dont je n'ai pas eu le temps de reconnaître les traits ni l'aspect, devait savoir à quoi servait ce triste réduit, bien approprié pour les choses qui s'y sont déroulées.

On me fait déshabiller ; plutôt dire, on me déshabille ; la veste, le gilet, le pantalon et le caleçon tout à un coin et moi à un autre, les mains soigneusement liées aux deux poignets, les bras ramenés en arrière par une forte corde, à hauteur des biceps, après une quantité de tours qui ont pénétré vivement dans les chairs.

Le garde-civil, une forte cravache à la main, me dit : « Tu ne veux pas parler en espagnol ? je te ferai parler avant que tu sortes d'ici ! »

Et hardi Denis ! il me pleut une quantité de coups de cravache par les mollets, par les jarrets et enfin de toutes parts ; au bout de cinq minutes je ne savais de quel côté était la plus forte douleur. On me fait de nouveau la demande : si je suis décidé à me passer d'interprète ? si je veux déclarer en espagnol ? Je fais signe que je ne peux pas, puisque je ne sais pas parler. Alors, une autre fois recommence la séance : sur les deux côtés, sur les jambes, — à chaque coup c'était un nouveau sourire de l'officiant, — pendant autres cinq minutes.

Voyant que je ne parlais pas on me met la *mordaza* (le bâillon) à la bouche ; une fois assujetti, d'une main la cravache, de la main gauche la corde qui me fixait le bâillon, la torture recommence une autre fois et on me dit que si cela ne suffit pas ils ont autres moyens qui sont infaillibles, que je ne fais que commencer, que je ne sais pas ce qui m'attend. Et après un groupe de coups à tour de bras on me débâillonne et l'on me demande si je suis décidé à obéir, que sinon il y a autre chose.

Alors je dis que je parle quelques mots avec difficulté, que je les prononcerai comme je saurai ; un d'eux me dit que cela suffit.

Et en route pour voir M. le juge Marzo qui m'apostrophe : « Tu sais parler à présent ! » Il me fait une quantité de demandes que je n'entends presque pas et j'y répondais avec crainte de me confondre en compréhension.

Voici l'interprète (espagnol).

On amène Schiery qui paraissait un spectre et qui ne me regardait même pas ; un pressentiment a paralysé mes douleurs pour penser à celles qu'ont dû souffrir les autres pendant l'espace de deux mois et plus, entre les mains de ces bourreaux inquisiteurs.

La blouse et le pantalon neufs de Schiery en disaient long à ce sujet ; ça indiquait que ses vieux habits devaient être en lambeaux ou maculés de sang et sa voix paraissait sortir d'un tombeau.

Après que les demandes lui furent faites, d'une voix impérieuse, de la part du juge, s'il m'avait vu aux réunions publiques ou secrètes ?

Il a répondu d'une voix morte ce triste et seul mot : « Publiques... »

Demande du juge : « Plusieurs fois ? »

— Une !... répond Schiery.

Il a signé et est parti aux ordres du juge. Cet homme paraissait un sujet hypnotisé. Il s'est en alié d'un pas tout contrefait, comme un homme qui a souffert une forte maladie vénérienne.

Le juge me dit : « Sois une banda de pillos (1.) » Son secrétaire se mit à rire, tout content de cette insulte que j'ai soulignée par cette réponse : « No sé que entiendo usted por pillos » (2) textuel.

Depuis, le jour que l'on nous photographiait, le même garde-civil qui m'avait meurtri de coups me dit ce jour-là : « Ten recordaras... ya, ya!... » Le jour que l'on nous a appelés pour demander un défenseur, le même garde m'a demandé « si j'avais oublié de parler ? » Un autre jour qu'on m'avait appelé devant le juge, je ne sais pourquoi, il y avait plusieurs médecins militaires, m'a-t-on dit. Je n'ai pas pu savoir à quoi servait cette formalité ; j'étais avec Rogiero et j'ai cru que c'était parce que nous étions étrangers. On nous a demandé la profession, le pourquoi nous étions ici, l'âge, — que ces hommes paraissaient vérifier.

Ensuite, le jour de la lecture des charges, le juge a eu le cynisme de me demander, au-devant de quatorze ou quinze défenseurs, « si je me rappelais qu'ils avaient les moyens de faire parler, que je devais le savoir... » Vous voulez plus de cynisme!

Voilà, le plus bref possible, ma triste histoire et la complicité que je tiens dans ce monstrueux procès.

Votre compagnon d'infortune,
Joseph Thioulouze.

**Lettre d'Antonio Noguès
condamné à mort**

Compagnons, salut!

Comme vous avez pu l'apprendre, moi, Antonio Noguès, j'ai été, avec trois autres malheureux, un des principaux accusateurs qui ont joué un rôle prépondérant dans ce procès. Mais aussi j'ai été un de ceux qui ont éprouvé avec le plus d'intensité les tortures barbares du martyre.

Ce que je vous affirme est la stricte vérité : Immédiatement après mon arrestation on me fit passer huit jours consécutifs sans manger ni boire, en me faisant marcher sans cesse le fouet à la main. Et, comme si cela ne suffisait pas, pour les intentions qu'avaient mes bourreaux, ils augmentèrent la torture en me faisant galoper, comme si j'étais un cheval, jusqu'au moment où, exténué de fatigue et de faim, je tombai évanoui. Ensuite, ils allumèrent un foyer où ils mirent chauffer des fers qui, une fois rougis, furent appliqués sur mon corps défaillant, jusqu'à ce que, ne pouvant résister à ces souffrances horribles, je me déclarai être l'auteur de l'attentat.

A cela, les tortureurs répondirent que ce n'était pas vrai, qu'ils connaissaient déjà l'auteur, et que ce qui était exact c'est que j'avais donné la bombe à l'auteur, que j'en avais encore six autres en ma possession et que moi et un complice nous avions abandonné les deux bombes retrouvées dans la rue Fivaller.

Pour en finir avec cette barbare torture, je me hâtai de dire que tout ça était exact. Mais je n'étais pas encore au bout!

On me bâillonna et on me laissa ainsi pendant vingt-quatre heures, parce que je ne savais pas les noms de l'auteur de l'attentat et de mon prétendu complice.

Ils se virent alors obligés de me dire ces noms et ils me les firent répéter en me collant la face contre le mur, tandis que deux bourreaux me fouettaient.

Ainsi, tant dans les déclarations que dans les accusations...

je ne peux pas continuer, le bourreau vient!

Antonio Noguès

Rien qu'à lire ces récits, y a de quoi frémir d'horreur et foutre la chair de poule au type le plus endurci.

Et cette sacrée nom de dieu de nation française, qu'on prétendait si chatouilleuse, et toujours disposée à prendre parti pour les victimes contre les bourreaux, avachie par 25 ans de république, opportuniste ou radigaleuse, laisse faire sans rouspéter.

Il y a un compatriote, un innocent, qu'on a fouetté pour le punir de ce qu'il ne savait pas l'espagnol.

Et vous supposez que le consul français est intervenu?

Ah ouat! La bande de marlous qui nous gouverne se fiche pas mal de ce qui se passe en Espagne.

(1) Vous êtes une banda de vauriens!

(2) Je ne sais ce que vous entendez par « pillos ».

Pourvu que ces fripouillards puissent godailler et s'emplier les poches, ils se foutent du reste! Bien mieux, loin de protester ou de faire des remontrances aux inquisiteurs, nos gouvernants se font leurs complices.

L'hospitalité française est devenue une puante duperie : il y a huit jours, à Marseille, un pauvre fieu espagnol, qui a fui son pays pour éviter d'être expédié à Cuba ou d'être collé dans un des tombeaux de Montjuich, a été arrêté et expulsé, sans raison aucune.

Et, pas un des jean-foutre républicains, si pointilleux sous Badingue, alors qu'ils étaient de « l'opposition », n'ouvre le bec pour protester!

Crapules!

—o—

Revenons à la forteresse de Montjuich. Combien de malheureux y gémissent encore?

Nul ne peut le dire!

Depuis des mois et des mois que dure l'inquisition, qui peut savoir le nombre des victimes avant succombé à la torture?

Les bourreaux ont fait disparaître les cadavres!

Une nuit de septembre dernier, le char du cantinier de la forteresse, chargé de fardeaux insolites, sortit en cachette.

Un gardien, mis en éveil, guetta le char et le vit descendre à la mer qui arrive au ras de la colline sur laquelle est accroupie la citadelle. Il entendit le clapotis des fardeaux jetés à l'eau et dans le silence de la nuit, cette exclamation monta à ses oreilles :

« Il faudrait faire avec les autres canailles, comme avec ces deux! »

Le lendemain, il continua en douce son enquête : il apprit que deux malheureux, Pujols et Arriaza, n'étaient plus dans leurs cachots et il finit par savoir que tous deux avaient succombé aux tortures.

Ces deux pauvres bougres sont-ils les seuls qui dorment en paix au fond de la mer?

POLITICAILLERIES

La politique devient un fumier de plus en plus infect, nom de dieu!

Ça fouette tellement qu'il faut avoir le cœur bougrement solide pour ne pas être pris d'envies de vomir, rien qu'à parler de politique ou des politicards.

Le populo commence à en avoir soupiré.

Tant mieux, foutre!

Et ce n'est pas la dernière frasque de Doumer qui arrêtera le mouvement.

Ce birbe, un-fier-à-bras du radicalisme, vient de se vendre à la gouvernance aussi facilement qu'un cochon au marché.

Hier, il l'était l'inventeur de l'impôt sur le revenu et il battait la grosse caisse aux quatre coins de la France pour prôner son ours réformatoire;

Aujourd'hui il est le gouverneur de l'Indo-Chine!

Le jean-foutre a plaqué ses copains du radicalisme et oublié tous les boniments qu'il serinait la veille. Le salopaud pourra, chez les gueules jaunes, pratiquer son truc d'impôt et, kif-kif Constans qui l'y précéda, — s'emplier les poches de revenus.

Le Doumer a ainsi prouvé, une fois de plus, qu'un radical n'est qu'un opportuniste sans placé.

L'animal a bougrement bien fait de se vendre!

Il serait à souhaiter que radigaleux et socialistes à la manque, au lieu de cacher leur jeu, découvrent leurs plans ambitieux et lui emboîtent franchement le pas.

Ça avancerait les affaires de la Sociale!

À voir ces retournages de veste, le populo serait vivement forcé de conclure que tous les grigous qui parlent de faire notre bonheur ne sont que des crapules cherchant à nous poser des lapins et à vivre à nos crochets.

—o—

Ah! cette cochonne de politique ce qu'elle nous embistrouille et ce qu'elle nous fait perdre de vue le but : le chambardement de la vieille pourriture sociale.

Où on l'a bien vu c'est, ces dernières semaines, à propos de la fumisterie électorale du

XIX^e arrondissement. Il s'agissait de chausser les souliers de Prudent Dervillers et de prendre sa place à l'Aquarium.

Après le premier tour, y a eu 19 candidats, — tous socialistes!

Pour le ballottage, deux ambitieux sont restés nez à nez : le candidat de la *Petite Rép.*, et celui de *L'Intran*.

Et ce qu'il y en a eu des chichis, des débina-ges et des enrueulades!

Le candidat de *L'Intran* a décroché la timballe.

L'un ou l'autre, je m'en fous!

C'est que je veux retenir de cette foirade électorale c'est la constatation que le populo serait bougrement uni si on ne lui avait pas fichu dans les jambes cette sacrée pomme de discorde : le suffrage universel.

Les querelles et les chicanes personnelles, les rivalités entre ambitieux prennent le pas sur toutes les autres questions et nous épuisent et nous divisent.

Sans le suffrage universel le populo, franchement uni, ferait front aux dirigeants, — et les richards y trouveraient un sacré cheveu!

Si, par le temps qui court, il y a tant de chapelles socialistes c'est que chaque ambitieux a voulu tirer la couverture de son côté.

Il y a quinze ou vingt ans les socialistes marchaient en cœur et les rivalités individuelles, n'ayant rien pour s'accrocher, n'entravaient pas le mouvement. Ah foutre, ça a bougrement changé dès qu'il y a eu possibilité de s'asseoir autour de l'assiette au beurre! Dès lors, les rivalités individuelles ont eu un but et il s'est formé une kyrielle de clans : broussistes, allemandistes, guesdistes, blanquistes, etc.

Désormais, tous ces bougres-là ont perdu de vue les capitales et ont passé le plus clair de leur existence à se chamailler entre eux.

—o—

Entre tous, les guesdistes sont les plus enragés sur la question de votellerie. Ils en sont à la période tertiaire de la syphilis électorale : ils sont pourris jusqu'à la moelle!

La maladie a fait chez eux de terribles ravages qu'ils essaient de se faire nommer sénateurs.

Partout où ils reluquent une auge, ils ont envie d'y barbotter.

C'est bougrement triste!

Désirer être sénateur, pour un bourgeois, c'est le comble du gâtisme;

Pour un socialo, — si fausse-couche qu'on l'imagine, — ça n'a plus de nom!

C'est le 13 janvier qu'auront lieu ces élections sénatoriales qui fichent en chaleur les guesdistes.

De cette cacade électorale il n'y aurait qu'à se boucher le nez si, un bon bougre — quoique maire de son patelin — n'était venu, par un chinage galbeux, faire honte aux collectos de leur ambition.

Mais les guesdistes ne comprendront pas!

Pour que les copains se rendent compte que Prosper Monplot, maire de Bellevue-la-Montagne, n'est pas aussi pochette que ses fonctions de maire pourraient le laisser supposer, je colle ci-dessous un becquet de son flanche électoral :

Chers Electeurs,

« Camarades! Mes Amis! Mes Frères! Sublimes Travailleurs! Vaillants prolétaires! Braves gens! Noble Peuple! Admirable Phalange! Chers Compatriotes! Ma grande Famille! Je suis le plus beau, mon concurrent est un MUFFLE! A bas les tripoteurs! etc., etc. »

« Voilà, mes chers Collègues, ce que vous ont dit tous ceux qui se sont présentés devant vous jusqu'à ce jour.

« Mon programme, qui est certainement le vôtre, ne sera pas long.

« Moi, je viens vous dire, sans détours, sans aller chercher midi à quatorze heures : *J'ai une envie folle d'être sénateur*, je serai très fier de vous représenter au Sénat.

« Je ne suis pas conou de la plupart d'entre vous.

« Je suis maire de la jolie petite commune de Bellevue-la-Montagne, commune essentiellement rurale du canton d'Alligre, arrondissement du Puy.

« Je suis né paysan, comme vous, au milieu des genêts, des buissons et des renards. Parti de bien bas, je voudrais arriver bien haut, comme vous voyez. J'espère que vous ne m'en ferez pas un crime.

« J'aurai cinquante printemps le 13 janvier prochain.

« Je mesure 1 m. 63 de hauteur.

« J'ai la tête plus haute que les cheveux.

« Je pèse 82 kilos. Il y a bien longtemps que

mon poids n'a varié. C'est vous dire que je me conserve bien.

« J'ai 1 m. 8 cent. de tour de taille.
« Je ne suis ni beau, ni vilain, à ce qu'on m'a dit bien souvent.
« Je n'ai pas d'infirmité, tous mes membres sont libres. »

Et monsieur le maire continue sur le même ton et promet qu'il ne promet rien.

Pourtant, à la fin de son flanche, monsieur le maire s'est gratté sa cressonnière sans cresson et, se rappelant que, jamais — au grand jamais — il n'y a eu de candidats sans promesses, il s'est fendu :

Et il a promis que, s'il est élu, à chaque jour de l'an, il enverra sa carte de visite à ses électeurs.

Tonnerre de Brest, c'est pas pour chiner, mais voilà un candidat sénatorial qui me botte bougrement plus que ses copains guesdistes!

Scandales à la Verrerie ouvrière

Juste au moment où s'opérait le tirage de la tombola de la *Verrerie Ouvrière*, voici qu'on a appris que tout n'est pas rose à l'usine d'Albi et que, à bien des points de vue, l'esclavage économique y est plus carabiné que dans quantités de bagnes capitalistes.

Déjà, avant même qu'une seule bouteille ne soit sortie de ses fours, la *Verrerie Ouvrière* s'annonce comme une faillite morale.

Elle n'est pas, — et n'a jamais été — ce qu'elle devait être et ce qu'avaient souhaité ses initiateurs : une sorte d'embryon de société future, un échantillon de ce que sera la production en un milieu communiste.

Ce rêve, les politicards, avec leurs manigances infectes, en ont entravé la réalisation ; ces ambitieux n'ont vu dans la *Verrerie* qu'un moyen de se faire mousser, de récolter des électeurs.

Quand la *Verrerie Ouvrière* se créa, les politiciens firent le vide autour d'elle ; ils ne se réclamèrent d'elle que lorsqu'ils la virent sortir de terre.

Et ce sont ces birbes, récolteurs d'une popularité imméritée, dont les mic-macs ont fait germer les zizanies qui, la semaine dernière, ont abouti à un conflit carabiné : le renvoi de quatre verriers, coupables d'avoir critiqué les façons d'opérer des administrateurs.

Où, la *Verrerie Ouvrière* aurait dû être un embryon de Société libre : où le turbin, au lieu d'être une peine, soit une besogne accomplie joyeusement et sans contrainte, pour la satisfaction de chacun et non en vue du salaire ; où soient appliquées, aussi strictement que possible, les idées qui devront engrainer la transformation sociale.

En un mot, elle aurait dû être une *Verrerie Modèle* qu'on puisse servir aux bourgeois, criticaillons imbéciles, sans qu'ils y puissent rien trouver à chiner.

Pour cela, il n'aurait pas fallu se borner à travailler manuellement à l'édification de la verrerie.

Ça, c'est l'œuvre matérielle, une bricole, presque une couillonnade, comparée à cette chose bougrement plus importante qu'est l'œuvre morale.

Il fallait édifier la *Verrerie Morale*.

On ne l'a pas fait, nom de dieu !

On a bâti des murs, élevé une cheminée, construit des fours, et on a oublié le principal : expliquer aux hommes appelés à vivre dans ce milieu nouveau, que ces murs n'étaient pas une carapace de bague capitaliste et qu'ils devaient y évoluer en hommes et non en prolétaires.

C'était cotonneux ! objectera-t-on.
Je vous crois ! Et s'imaginer-t-on que rien se crée sans effort ?

Il n'y a que des députés pour prétendre cela. Pardienne, s'il ne s'agit que de rebadigeonner une façade, — façade de maison ou façade sociale, — ça va tout seul : des barbouilleurs ou des bouffe-galette y suffisent, — soit dit sans froisser les bons fioux de la barbouille.

Il n'en va plus aussi facilement quand on désire modifier l'intérieur de la maison ou adapter les individus composant un groupe ou une société à une vie supérieure.

C'est ce qu'auraient dû comprendre les initiateurs de la *Verrerie Ouvrière* et c'est surtout l'orientation morale de l'œuvre qu'ils auraient dû soigner.

Au lieu de ça, — au lieu de tendre vers l'idéal, — ils ont barboté dans la fange du

passé : ils ont fait pour la *Verrerie* ce qu'on a fait pour la société actuelle, à chaque crise révolutionnaire qui a agité ce siècle.

Au lieu de s'orienter vers la liberté, d'agencer un organisme social d'où l'oppression soit absente, on a, tout bêtement, conservé le vieux système en n'y changeant que les noms.

La royauté, l'empire, sont devenus la république, — c'est-à-dire : toujours un gouvernement !

C'est kif-kif à la *Verrerie Ouvrière* : le patron n'en a point disparu, — il s'est simplement mué en administrateur.

Voilà le mal !

Ce mal, il y avait pourtant mèche de l'atténuer ; pour cela, il aurait fallu que les administrateurs soient des hommes à larges idées, faisant oublier leurs fonctions, restant camarades avec tous les ouvriers, se tenant sur un pied d'absolue égalité et de franchise sans conteste.

Mais non ! Les tripatouillages politiques ont brouillé leurs cervelles et éclipsé le bon sens dont ils pouvaient être imprégnés.

Les verriers d'Albi ne sont donc sortis du régime de l'exploitation individuelle, — symbolisée par Rességuier, — que pour tomber sous la férule de l'exploitation collective et anonyme ;

De même, en sortant de la royauté ou de l'empire, régimes d'oppression individuelle, nous avons culbuté dans le trou à purin baptisé "république", régime d'oppression anonyme et collective.

Et les analogies vont plus loin !

De même que la république actuelle, gouvernement où les responsabilités s'évanouissent à force de s'éparpiller, peut devenir plus crapuleux qu'un monarque, — et l'a prouvé en ayant l'ignominie d'accoucher des LOIS SCÉLÉRATES, invention plus abominable que la LOI DES SUSPECTS de Badingue ;

De même, à la *Verrerie Ouvrière*, les administrateurs ont pu mettre en vigueur un règlement tellement arbitraire que peu de Rességuiers oseraient l'imposer à leurs ouvriers.

Et, duperie suprême ! ce règlement odieux, ils l'ont fait voter par les verriers eux-mêmes qui, bons bougres, francs et naïfs, n'y virent que du feu et votèrent de confiance, croyant que la moindre protestation élevée, mettrait l'usine en péril.

Ceci continue tristement l'analogie entre la République et la *Verrerie Ouvrière* : ici, comme là, la sanction introduite, — qu'au moment voulu on jettera dans les jambes des victimes, — est l'acquiescement aux mesures de rigueur prises contre eux-mêmes, extorqué aux intéressés avec un bulletin de vote.

Donc, la *Verrerie Ouvrière*, telle qu'elle est constituée, au lieu d'être l'usine sociale, embryon d'avenir, n'est que le mensonge du parlementarisme, transporté de la politique dans l'industrie.

Des députés sociaux se sont, bougrement de fois, élevés contre les règlements en vigueur dans les bagnes capitalistes ; même, si je ne m'abuse, un projet de loi moisit dans quelque coin, projet qui déclare nuls et non avenue tous les règlements d'usine.

Ceux-là, qui — en principe, — se déclarent contre tout règlement, devraient bien nous dire ce qu'ils pensent du suivant, qui n'est autre que celui de la *Verrerie Ouvrière*.

ART. 2.

Tous les ouvriers sont prévenus qu'ils doivent tenir compte des observations qui leur seront faites par les syndicats et les membres du conseil d'administration et exécuter les ordres qui leur seront donnés par MM. les conducteurs de travaux. Tout refus ou insulte de leur part les rendront passibles d'une mise à pied de un à huit jours ; en cas de récidive, renvoyés.

ART. 3.

Tout ouvrier pris en état d'ivresse sur le chantier sera immédiatement remplacé dans son travail ; en cas de récidive, il sera mis à pied pour une période de un à quatre jours.

ART. 4.

Tous ceux qui provoqueraient des querelles ou des rixes sur le chantier seront mis à pied de un à huit jours ; en cas de récidive, renvoyés.

ART. 5.

Tout ouvrier qui se rendra coupable de vol d'outils, de bois, ou autres matériaux de quelque nature que ce soit sera renvoyé.

ART. 6.

Tout ouvrier qui, par indiscipline, mauvaise volonté ou par toute autre manœuvre porterait atteinte au bon fonctionnement de l'usine sera

mis à pied de un à huit jours ; en cas de récidive, renvoyé.

ARTICLE ADDITIONNEL.

Tout ouvrier qui quittera le travail pour un motif quelconque ne pourra le reprendre que le lendemain ; tous ceux qui arriveront en retard de plus de cinq minutes perdront une demi-heure.

Que de ruminades suggère ce Code de l'esclavage !

Je ne veux pas m'appesantir dessus ; pour l'instant je ne veux retenir que les MANŒUVRES dont il est question à l'article 6.

Je serais bougrement curieux de savoir en quoi ces MANŒUVRES diffèrent des MANŒUVRES OU ARTIFICES COUPABLES du Code Pénal ?

Ceci dit, examinons les faits qui ont abouti à l'exclusion des quatre camarades de la *Verrerie Ouvrière* :

Et, ce qu'il faut noter illico, c'est que le conflit mijotait depuis longtemps, qu'il était attendu, — faut-il dire, « voulu ? » — par les grosses têtes de la *Verrerie*.

Pour preuve, ce que Hamelin, membre du comité d'action de Paris et l'un des administrateurs de la *Verrerie Ouvrière*, écrivait au syndicat des verriers d'Albi : « **Surveillez les anarchistes de la Verrerie ouvrière ; nous nous chargeons de ceux du comité d'action...** »

Lors de l'inauguration de la *Verrerie*, les camarades verriers formulèrent leurs critiques à quelques uns des délégués venus de Paris, à Pelloutier entre autres qui, de retour à Paris, en parla au comité d'action.

Une enquête fut faite à Albi et Pelloutier y fut envoyé pour répondre aux enquêteurs. Dans la même séance où la mise à pied fut prononcée contre les camarades, Pelloutier fut blâmé pour avoir exposé les griefs que ceux-ci lui avaient formulés.

A son retour à Paris, Pelloutier raconta au comité d'action ce qui s'était passé là-bas et, à la suite d'une altercation violente avec l'un des membres, il partit, déclarant qu'il ne reficherait pas les pieds au comité.

Au cours des discussions qui eurent lieu à Albi, les administrateurs de la verrerie, entre autres Gidel et Charpentier, déclarèrent en pleine réunion et en propres termes que « **jamais les anarchistes ne sont tombés sous le coup du règlement et n'y tomberont jamais.** »

Voilà un aveu à retenir ! Il montre que si la verrerie eut été l'échantillon de société future dont je parlais en commençant, les plus aptes à y vivre, dès maintenant, auraient été les anarchistes.

Si donc, les camarades de la verrerie se sont élevés contre le règlement, ce n'est pas qu'ils se trouvaient gênés par lui, c'est parce que tout abus d'autorité les horripile et aussi, parce qu'ils renaudaient de voir la *Verrerie Ouvrière* s'écarter de son but moralisateur pour devenir une usine semblable à n'importe laquelle.

Ah, les grosses têtes l'avaient belle, s'ils avaient été la hauteur de l'œuvre tentée !

On ne leur marchandait aucun dévouement et s'ils s'étaient attelés à éduquer les inconscients de la *Verrerie*, certes ils auraient réussi ! Ne faut-il pas que tous ces prolos aient eu un sacré tempérament pour se soumettre, de gaieté de cœur, à ne gagner que trente sous par jour, — et cela pendant des mois et des mois, — dans l'espoir de se préparer un coin où ils vivraient libres !

S'il n'y avait eu en jeu que le Conseil d'administration de la *Verrerie Ouvrière*, il y aurait eu possibilité d'entente et le conflit actuel ne serait pas arrivé à l'état aigu. Mais, à côté — et peut-être même au-dessus, — il y a le Conseil du syndicat des verriers, inféodé à Jaurès et aux guesdistes et dont l'homme néfaste est Baudot. C'est ce dernier qui, ne pouvant supporter qu'on ne fasse pas de *politique socialiste* (ainsi qu'il l'a déclaré publiquement) a, depuis l'ouverture des travaux de la *Verrerie*, cherché constamment l'élimination des bons bougres qui n'en pincent pas pour le parlementarisme.

Ce sont ces manigances de politiciens qui ont amené la crise.

Trouvant aussi inique qu'indigne la mise à pied qui les frappait, les quatre camarades visés n'ont pas voulu s'y soumettre et on les a chassés de la *Verrerie* !

Voici d'abord leur première protestation :

Albi, le 14 décembre 1896.

Camarades,
Nous venons, par la présente, vous prévenir des faits qui se passent à la *Verrerie Ouvrière* d'Albi.

On vient de nous frapper quatre de renvoi pour avoir, prétend-on, violé le règlement

intérieur de l'usine. Nous vous rappelons, en passant, camarades, que c'est également au sujet du règlement intérieur de la Verrerie Rességuier qu'a éclaté la fameuse grève de Carmaux. En effet, Baudot fut frappé par Rességuier pour avoir manqué plusieurs jours sans autorisation. Ce fut le prétexte dont on se servit contre lui. Eh bien! aujourd'hui, ce même Baudot et ses collègues, les administrateurs de la Verrerie Ouvrière, se servent du même motif pour nous frapper, quatre d'abord; d'autres suivront sans doute.

Nous allons maintenant vous dire pourquoi et comment nous tombons sous le coup du règlement intérieur de l'usine.

Depuis onze mois que les travaux de la Verrerie Ouvrière ont été commencés, plusieurs camarades — qui, comme tous, s'intéressent à la réussite de l'œuvre, — ont demandé à plusieurs reprises à connaître la situation technique et financière. Il leur fut constamment répondu par l'administration que celle-ci n'avait pas de comptes à rendre aux verriers (pourtant les premiers intéressés).

Le 25 octobre, jour de l'inauguration, il vint à Albi plusieurs membres du Comité d'action de Paris, notamment le camarade Pelloutier, secrétaire dudit Comité, auquel nous avons demandé des explications. Il a bien voulu nous répondre et en a informé le Comité d'action à son retour à Paris.

Pour avoir demandé des comptes sur la gestion de l'usine, le camarade Guégnot (Etienne) s'est vu frapper d'une mise à pied de huit jours.

Pour avoir dit que le bâtiment d'administration coûtait trop cher, *soixante-cinq mille francs* et que l'on aurait pu dépenser moins pour cela et ajouter l'argent pour mettre les fours en activité, le camarade Valette (Léon): huit jours de mise à pied.

Pour avoir déclaré que le règlement était applicable à tous et que, quand Baudot arrivait en retard, on ne lui faisait pas d'observation, tandis qu'à d'autres, pour dix minutes de retard, on leur mettait une heure en bas, le camarade Sirven (Victor): huit jours de mise à pied.

Pour avoir exprimé l'opinion qu'on voulait inféoder la Verrerie Ouvrière à un parti politique et que le Syndicat en tant que Syndicat, s'ingérerait trop dans la direction de l'usine, le camarade Guégnot (père de cinq enfants): mise à pied de huit jours.

Guégnot et Guégnot n'ayant pas tenu compte de cette décision et ayant continué leur travail (*quel crime!*) cette circonstance a amené le renvoi immédiat de ces deux ouvriers.

Quant à Sirven et Valette qui, indisposés, ne s'étaient pas présentés sur le chantier, il fut, en même temps, décidé que s'ils ne se conformaient pas à la mesure prise contre eux, ils subiraient le même sort; or, ce matin, s'étant présentés pour travailler, on leur signifia leur renvoi et qu'ils ne faisaient plus partie de l'usine.

Voilà, camarades, la conduite de ces prétendus socialistes. Nous laissons à votre impartialité le soin de les qualifier comme ils le méritent.

En attendant des jours meilleurs, recevez, camarades, une poignée de main fraternelle.

VALETTE (Léon), 7, avenue de Carmaux à Albi. — GUÉGNOT (Etienne), rue Castellane, à Albi. — GUÉGNOT, rue de Carmaux, 84 à Albi. — SIRVEN (Victor).

Les faits sont clairs; inutile d'insister, ils se passent de commentaires!

Voici, d'autre part, la protestation que dès leur mise à pied, les quatre camarades envoyaient au Comité d'action de Paris:

Albi, le 12 décembre, 96.

Aux camarades du comité d'action de la Verrerie Ouvrière,

CAMARADES,

Nous venons par la présente protester devant vous tous qui, comme nous, avez travaillé sans relâche à l'édification d'une verrerie qui devait être un commencement d'émancipation prolétarienne et que l'on cherche aujourd'hui à rendre plus détestable que celle des patrons les plus canailles. Depuis six mois nous demandons en vain des explications à l'administration sur la gestion de l'usine; le conseil d'administration s'est toujours formellement refusé à nous donner la moindre explication, en disant qu'il n'avait pas de comptes à rendre aux verriers.

Nous avons fourni ces renseignements à Pelloutier, lors de sa venue le 25 octobre; à son tour, il les a communiqués au Comité d'action, et c'est pour ce renseignement que Guégnot, ouvrier verrier, vient d'être gratifié d'une

mise à pied de 8 jours, conformément à l'article 6 du règlement intérieur de l'usine.

Le camarade Valette Léon pour avoir, à son tour, déclaré que le bâtiment d'administration (dit le château) valait une somme de 65 000 francs alors que l'administration déclare qu'il n'en coûte que 30.000, ce qui vaut à Valette huit jours de mise à pied (art. 6.) Comme le règlement doit être appliqué à tous et que nul ne peut arriver en retard, ni s'absenter du chantier pendant la durée du travail, le camarade Sirven a demandé comment se faisait-il que Baudot, qui arrivait souvent en retard, sans demander d'autorisation, que le règlement ne lui était pas appliqué. Cette franchise vaut à Sirven huit jours de mise à pied.

Pour avoir déclaré que l'on voulait inféoder la verrerie à un parti politique, ce qui est vrai, cela vaut à Guégnot une mise à pied de huit jours.

Valette Léon — Guégnot Etienne — Guégnot — Sirven.

P. S. — Nous déclarons au comité d'action que nous refusons catégoriquement de nous incliner devant ces décisions, et nous maintenons absolument tous nos dires.

V. L.

Cette protestation, le comité d'action en a-t-il eu connaissance en temps voulu?

Ce n'est pas tout. A la réunion où fut prononcée la mise à pied des quatre camarades, il s'en fallait de beaucoup que tous les verriers fussent présents. Quarante voix se prononcèrent pour les mesures de rigueur, contre vingt-six.

Or, voici une protestation rédigée ensuite et signée de quarante-huit verriers.

Les absents, prétendra-t-on, ont eu tort de ne pas assister à la réunion,.... soit!...

Ils protestent tard, — mais ils protestent!

Albi, 11 décembre 1896.

Protestation des ouvriers verriers et similaires de la verrerie ouvrière,

Nous soussignés, ouvriers verriers et similaires de la Verrerie Ouvrière déclarons protester énergiquement contre les mesures prises par le conseil d'administration et appuyées par 40 voix contre 26 sur 230 membres qui composent le syndicat, contre les camarades Valette Léon, Guégnot Etienne, Sirven et Guégnot.

Signatures:

Renoux Henri (frère d'un des administrateurs); Valette Ch; Jacquet Frédéric; Farges Francis; Dragne Ch; Belin Louis; Leroux Joseph; Cuq Eugène; Lépron François; Armand Firmin; Valette Louis; Leroux Antoine; Jouvanel Elie; Blanc Firmin; Belon Charles; Valette Pierre; Valette Paul; Guégnot Laurent; Mouraisin; Trouillous Ant; Vinay Jean; Huntsinger Victor; Bézard; Arnaud; Moliérier; Jacquet Pierre; Cadrien Elie; Filapié Félix; Marc Auguste; Baudot Claudius (neveu de Baudot-le-Meneur); Chincholle; Cuissot Albert; Minois Louis; Dazy François; Bouetteille; Bosc Henri; Villemain Louis; Ricord Adrien; Dragne Michel; Canazève; Minois; Develay Claude; Tissier Jules; Michel Poitevin; Peyrobe Abel; Meunier Zacharie; Soutelle Abraham; Passelard Gabriel; Bergougnou Camille.

—o—

Il fallait aller jusqu'au bout: après la mise à pied, le renvoi des quatre camarades!

C'est ce qui a eu lieu: leur renvoi de la Verrerie Ouvrière a été voté par le Syndicat des verriers, par appel nominal, par 110 voix contre 22, sur 220 membres.

Avant le vote, Baudot, en sa qualité de membre du bureau du Syndicat, déclara: « Nous reconnaitrons par ce vote ceux qui, en votant le renvoi, veulent la prospérité de l'usine et ceux qui, en votant contre, veulent sa chute. »

Toutes ces saletés n'ont pas passé comme une lettre à la poste!

Les groupes ouvriers de la région se sont ému. Le cercle d'études sociales de Carmaux (groupe collectiviste) ainsi que les mineurs, ont voté des ordres du jour invitant l'administration de la Verrerie à reprendre, sans conditions, les quatre ouvriers congédiés.

Les membres des bureaux des groupes constitués d'Albi ont invité les administrateurs à venir discuter contradictoirement avec les quatre renvoyés; ils s'y sont refusés. Une délégation de trois membres est alors allée les trouver, et ils n'ont pas été reçus comme délégation, mais simplement en qualité d'amis, car, nul, disaient-ils, n'a le droit de s'immiscer dans ce qui se passe à la Verrerie; ils n'ont pas voulu discuter sur les faits motivant le renvoi et ils

ont déclaré à ces trois délégués qu'il y a encore une trentaine d'ouvriers qui, à la moindre infraction au règlement, seront impitoyablement renvoyés.

Quels tristes rapprochements il y aurait à faire!... je n'insiste pas...

Les membres des groupes constitués d'Albi ont alors voté un blâme aux administrateurs et, en même temps, ils ouvrent une souscription en faveur des quatre premières victimes de la Verrerie Ouvrière.

Voilà où en sont les choses!

Et dire que tout cela out été évité sans la maudite politique!

EMILE POUGET.



Quoi que disent et quoi que fassent les gros colliers, ils peuvent en faire leur deuil: Y a pas de pet qu'ils viennent à bout de l'hydre anarchote. Garrotte, fusillades, pendaisons, guillotines, filatures et entoilement de riches gas — toutes leurs persécutions acharnées, toutes leurs sales manigances ne les sauveront en rien de la culbute finale.

A preuve, c'est que partout germent les riches idées; partout poussent les bons bougres!

Oui, partout, même en Vendée, — ce département qui, avec trois ou quatre autres de la Bretagne, avait la réputation d'être tant et plus sous la coupe des curés.

Il n'en est rien, foutre — les Vendéens et les Chouans sont de vieux souvenirs — et la calotte et le roy peuvent se fouiller: pas plus qu'à ceux d'ailleurs, ils ne monteront le bobècheon.

Du reste, Vendéens et Chouans ne durent pas être ce qu'on raconte. Nous ne sommes pas bien fixés sur ce mouvement, principalement campluchard. Les racontars des bourgeois jacobins d'une part, et ceux des hiboux de sacristie de l'autre, sont des sources où on puise plus de menteries que de choses véridiques.

Ce dut être un mouvement analogue au carlisme espagnol qui avait soulevé sous sa bannière, les gas des provinces Basques, de la Navarre, d'une partie de l'Aragon et de la Catalogne: les types voulaient maintenir, contre la centralisation bourgeoise et madrilène, leurs *fueros*, leurs vieilles coutumes, leur indépendance provinciale.

Quoi qu'il en soit, les Vendéens ne furent pas des poutles mouillées et cette insurrection qui débuta à Saint-Florent par le refus des jeunes fistons de foutre la main au sac, donna bougrement du fil à retordre aux jacobins de Paris.

Il y a lieu de croire que les Vendéens d'aujourd'hui ne seront pas plus fausses-couches que ceux d'alors et qu'ils marcheront pour la Sociale, avec le même entrain que leurs aïeux marchaient contre la Convention.

Ceci dit, je colle sous les mirettes des copains la lettre d'un bon fieu qui perche près de Mareuil-sur-le-Lay:

Mon vieux Barbassou,

Lecteur assidu de tes flanches, je jubile de te voir taper à bras raccourcis sur les mangeurs du pauvre monde qui, depuis si longtemps, nous torturent entre leurs griffes de tigres. Ce sera pain bénit le jour où nous mettrons en devoir de les leur rogner.

Mais, foutre, faudra prendre garde à ne pas commettre toujours la même boulette: s'arracher des pattes d'un salopaud pour se jeter dans celles d'un autre, autrement dit sauter de la poêle à frire dans la braise.

Le jour du grand tréfalgar, il faut désormais être à hauteur. Le populo doit faire ses affaires lui-même et envoyer rebondir les ambitieux à la langue bien pendue et à l'appétit insatiable qui tenteraient de nous museler à nouveau.

Mais, en attendant ce bon moment, où nous foutrons à l'égout le vieux monde fangeux, je t'assure qu'il ne serait pas mauvais qu'une bonne et saine propagande vienne jeter de la clarté dans nos pauvres cambrousses.

J'ai dit "pauvres" et je ne m'en dédis pas, bon dieu. Figure-toi que la culture est faite par des petits fermiers, cultivant cinq à six hectares, et massant comme des dératés des seize et dix-sept heures par jour; ils prennent

à peine le temps de s'enfiler une assiettée de soupe et une verrée de... sirop de grenouille, et malgré ça n'arrivent pas à ajuster les deux bouts !

Quand vient l'heure maudite du fermage, c'est bien rare qu'on ait pu mettre plus de la moitié de l'argent de côté.

Vivant de privations, travaillant seuls et isolés, beaucoup commencent à comprendre que c'est cette solitude et cet isolement qui sont la cause de notre grande mistouffe; mais, ne sachant par quel bout s'y prendre pour se grouper et se sentir les coudes, les culs terreux continuent à se bouffer le nez l'un à l'autre, et le prix des fermages monte toujours.

On entend bien parler de syndicats, mais la plupart d'entre nous ne savent pas de quoi il retourne. Quant aux sociétés coopératives, nous avons une buanderie dans le canton, mais il n'y a pas lieu d'en être trop fier.

Une tapon d'aristos se sont fichus à sa tête; ils se sont bombardés "conseil d'administration" et font là-dedans la pluie et le beau temps. Pour ce qui est du menu fretin il n'a pas voix au chapitre: il n'a qu'à fournir ses produits et on ne s'occupe pas plus de son sentiment que d'une crotte de chien.

Pourquoi diable les gas des villes, — plus à la coule que nous dans ces affaires, — les conférenciers sur le travail, ne se fauillent-ils pas dans la camalouche pour nous mettre au courant d'un groupement d'égaux et d'hommes libres? Ils seraient à coup sûr plus écoutés que dans les cités où le je m'enfoutisme a bougrement l'air de faire fureur.

De même, pourquoi les canctons anarchos ne nous indiquent-ils pas l'alignement d'un syndicat libertaire d'où l'influence du richard et du politicien sera définitivement bannie et où nous pourrions enfin nous occuper de nos affaires, bien plus efficacement qu'à la maison commune?

Pour les coopératives ne pourrait-on pas trouver un agencement meilleur et envoyer dinguer les gros bonnets qui y mettent si vivement le grappin dessus?

De la propagande, nom de dieu! Encore de la propagande et toujours de la propagande!

Quand le camalouche nous aura vu de près, et la main à l'œuvre, il ne nous relaquera plus de travers et aura de nous une autre opinion que celle que les jean foutre de la haute cherchent à lui inculquer.

Je te serre la cuillère, père Barbassou.

Un bon feu de la Vendée.

Mon brave fiston, je ne sais par où commencer pour répondre comme elle le mérite, à ta chique babillard, d'autant plus que la place va nous manquer qu'il faut garder la plus grosse part pour une autre fois.

T'as bougrement raison de ne pas t'effaroucher outre mesure des préventions que peuvent avoir contre les anarchistes les braves pétroquins. Ils nous ont si peu entendu, — et ont, en revanche, tant entendu clabauder contre nous, les charognards de tout poil et de toute couleur, — qu'il faut les excuser si, de prime abord, il ne se jetent pas dans nos bras.

Mais, crois en bibi, qui a beaucoup vu et par conséquent beaucoup retenu! Dès qu'on nous verra au pied du mur, ces préventions se dissiperont comme les brumes aux rayons d'un soleil d'été.

J'ai vu les républicains plus mal vus que nous le sommes au jour d'aujourd'hui: il fallait avoir du culot, sous l'Empire, et même sous l'Ordre Moral, pour s'affirmer républicain, — et ça ne se connaît plus maintenant!

Où tu as aussi grandement raison, c'est quand tu affirmes la nécessité d'une active propagande chez les paysans, propagande qui, comme tu le dis, portera plus de fruits que chez les citadins.

Ceux-ci, en effet, ont été si gourrés par tous les bateleurs de la politique, qu'il n'est pas épatant de les voir gangrenés de scepticisme:

Chat échaudé craint l'eau froide!

Ici on est plus terre à terre, plus insensibles aux périodes rouflantes et, seuls, les résultats palpables et matériels ont le don de nous émoustiller.

C'est ce qui faisait marcher nos paternels en 93; ce qui nous refoutait sur pied en 1852; ce qui nous fit endurer l'Empire et emballer pour la putain de république dont nous avons soupé maintenant.

Au prochain numéro nous causerons de la manière dont, à mon avis, devraient s'aligner les syndicats paysans. **Le père Barbassou.**

A CHIER PARTOUT

En ont-ils baféré les salauds, du boudin, de l'andouille, de la dinde truffée, du perdreau, du levre, des huitres, du foie gras, en ont-ils siroté de tous les crus et de tous les cuits, de la fine et du triple-sec, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du fils du charpentier Joseph, qui eut la gnolerie d'enseigner à ses compagnons de misère un évangile de résignation!

Noël, Noël! encore une année de tirée sans avaros pour les possédants, grâce à leurs fermes soutiens: le prêtre, le soldat et le bourreau, ces trois angles aigus du triangle social! Les ventrus de toutes les religions doivent en effet un beau cierge au purotin Jésus, et ils ne manquent pas de le célébrer à leur manière. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle le Sauveur: il a en effet sauvé la mise des richards et contribué pour sa bonne part à conserver toutes les tyrannies de la propriété, en conseillant aux pauvres de se taire et d'attendre sans murmurer que justice leur fût rendue... dans l'autre monde. N'est-ce pas lui qui a dit: Rendez à César ce qui est à César? En parlant ainsi il reconnaissait tous les impôts d'argent et de sang, la domination militaire, l'esclavage des vaincus. Bien plus, il conseillait de se soumettre sans résistance et de présenter la fesse droite à celui qui les avait bottés sur la gauche.

Et pour conclure il soupirait en ténor:

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de paroles... »

C'était bougrement vrai. N'empêche qu'à près 1,800 ans de son système, le pain n'est pas encore assuré à tout homme venant en ce monde. C'est que tous les droits ne sont que dans la force, et plus que jamais, sous le régime du Père, du Fils, du Saint-Esprit et de Féisque Faure, malheur aux vaincus!

Comme loufoquerie conservatrice, la religion du Christ était complète.

Je sais bien que Tolstoï, un chouette écrivain russe, qui n'a pas le militarisme à la bonne, prétend en tirer des conséquences révolutionnaires; et voici son raisonnement:

« Le Christ a défendu de tuer, il a défendu de rendre le mal pour le mal; dès lors s'il n'y avait que de vrais disciples du Christ, il n'y aurait plus de soldats, plus de guerres, plus d'autorité: Autrement dit, si tous les hommes seraient doux comme des moutons, il n'y aurait plus de lousps. »

En théorie, c'est peut-être vrai, mais dans la pratique ça change et l'on voit au contraire que plus le contribuable et le prolo se laissent faire, plus on les tond, plus on les opprime et plus on les égorge.

Le système néo-chrétien de Tolstoï ne serait vrai que s'il réunissait un jour l'unanimité des suffrages, et ce jour-là est aussi loin que la Jérusalem céleste, et que tous les paradis promis. En attendant, il faut vivre avec les lousps en leur résistant et en les refoulant le plus possible; il faut faire valoir son droit à la force du poignet; il faut toujours être prêts à se rebiffer contre l'exploiteur. Et si jamais la guerre devient impossible, si l'autorité croule et s'effondre, ce sera seulement quand le peuple conscient de sa force aura chassé tous les lousps dévorants et ne consentira plus à servir les dirigeants, à nourrir les possédants. Nous, qui ne voyons pas plus l'histoire contemporaine et l'ensemble du mouvement actuel qu'un nageur sur le dos ne voit le mouvement des flots, nous ne savons pas trop si nous avançons ou si nous reculons; et peut-être que, dans cinquante ans d'ici, quand nous serons tous claqués ou bien près, on dira des hommes de la fin du XIX^e siècle que c'étaient des avachis, des parlotteurs et des imbeciles; on rappellera peut-être que le régime de la république foireuse a été le temps où l'énergie humaine était au plus bas degré, et les exceptions ne feront que confirmer la règle. Oui, foutre, quand on pense aux pissats d'encre que la Saint-Barthélemy a fait couler sous les plumes républicaines, et qu'on rappellera la Commune, et plus près de nous des massacres comme ceux d'Arménie qui durent encore et où 100.000 hommes ont déjà été égorgés, presque sans se défendre, parce que le poison chrétien leur avait figé le sang dans les veines, on verra ce qu'il faut penser de notre morale d'esclaves et de l'avachissement du peuple, qui n'a plus que la force de s'indigner des atrocités passées, sans voir que ça continue de mal en pis.

Aujourd'hui, le corps social n'a plus de force que pour digérer.

Mais quel ventre, nom de dieu! Jamais l'estomac n'avait été si courageux.

Et puisque nous parlions des ripailles du réveillon, c'est bien le cas de citer pour l'exemple la grande lutte qui s'est engagée, ce soir-là, dans un petit patelin du département de l'Aude qui s'appelle Coursan. Un cultivateur (d'e-cargots sans doute) et un commerçant (en tripes) ont parié 35 francs à celui qui mangerait le plus.

Vous voyez d'ici les champions cuirassés d'une serviette, armés de la fourchette et du couteau.

Ils ont commencé par manger chacun un kilo de cochon pour s'ouvrir l'appétit, après quoi on leur a servi un plat de 900 escargots, un jury d'honneur vérifiait le fond des coquilles. C'est le commerçant qui a gagné: il en avait mangé 217 quand l'autre a été forcé de s'arrêter à 203. Ils avaient bu 9 litres de vin à 10 degrés. Le cultivateur ne se tenant pas pour battu définitivement vient de provoquer à nouveau son adversaire.

L'enjeu serait cette fois de 80 francs, et, il s'agirait de manger 15 kilogs de gras double aux haricots. Nom de dieu! Si les salauds n'en pètent pas comme des vaches, il faut espérer qu'ils en crèveront. Et c'est le sort que je souhaite pour 1897 à toute la race des pleins-de-truffes; car toute la graisse des richards n'est faite que de la maigreur des purotins.



Le procès des Anarchos

Chalon-sur-Saône. — Les quatre copains qui, lors des conférences de la frocaille, avaient été fichus au bloc, puis relâchés viennent de comparaître devant le comptoir du jugeur de paix.

La séance a été gondolante. Les prolos, venus en quantité, se tordaient et plus d'une bonne bougresse en a mouillé sa liqueur.

Par contre, le quart-d'œil, monsieur MONTÉ A L'ARBRE, qui jouait dans la comédie le rôle d'avocat bêcheur, groumait salement.

Les quatre bon fieux étaient inculpés de tapage injurieux et nocturne.

Le copain Guillon dit que crier « Vive l'anarchie! » c'est pas injurieux.

Et le juge de paix d'en convenir mais de répliquer que c'est tout de même du tapage nocturne.

Pour lors on lui a servi une collection de « tapages nocturnes » qu'il laisse accomplir sans rien dire.

— Quand les cloches sonnent à minuit, c'est du tapage nocturne, ça m'empêche de roupiller, et pourtant je ne porte pas plainte à ob-jecté Guillon.

— Et pendant la mascarade russe, quand un tas d'idiots braillaient « Vive l'empereur! » c'était du tapage — et du nocturne! a ajouté un autre camaro.

Le jugeur en était comme une tomatelette; il a bafouillé qu'il n'y aurait pas eu assez de sergots pour dresser des contraventions à ceux qui bavaient « vive l'empereur! » et que c'est peut-être pour ça qu'on y a renoncé.

Voilà que MONTÉ A L'ARBRE ouvre son égout: « Z'avez aussi goulé la Carmagnole! »

Là dessus le copain Audinet explique que la Carmagnole est un chant républicain et qu'il ne croyait pas que sous le gouvernement de la Publique, il soit interdit de le chanter!

Démonté, le jugeur a voulu se raccrocher en parlant « d'insultes. »

— Si on a insulté quelqu'un c'est le bon dieu ou la sainte vierge, ... est-ce qu'ils ont porté plainte? a répliqué le copain Dombois.

Et tout le monde de s'esclaffer!

Et le quart d'œil de faire la gueule et de menacer de faire évacuer la salle.

Enfin on est arrivé à la procession des témoins; tous des sergots. Comme ils avaient laissé leur jugeotte au fond de leurs bottes, ça a été dur.

Enfin, la séance s'est terminée: le jugeur a administré à chacun des quatre copains 11 francs d'amende.

Pour enrayer les désertions

Toulon. — Une grosse légume de la marine, le Besnard, amiral de son métier, vient de prescrire, pour les transports allant en Extrême-Orient, une trifouillée de mesures de surveillance à prendre, principalement entre Aden et Port-Saïd.

Ce qui a valu ces ordres, ce sont les nom-

breux cas de désertion qui se produisaient en cours de traversée, parmi les troupes de la légion étrangère.

Ca se comprend, foutre! Les légionnaires qui en endurent de toutes les couleurs, kif kif les Bat. d'Al., sont très contents quand ils s'embarquent pour une colonie quelconque. Ils se figurent tout d'abord que la discipline sera moins féroce, qu'il n'y aura plus ni crapaudines ni aucune de toutes ces peines de malheur tant en usage chez eux, mais dès que le transport a levé l'ancre, la discipline est encore plus terrible qu'à terre.

Nourris comme des cochons, rongés de vermine, déguenillés comme le dernier des puritains, ils font la traversée couchant dans l'entrepont, sur la planche. S'il y a des malades, tant pis!

Aussi les gas tirent des plans pour se carapatter. En Algérie, c'est pas commode; au Tonkin, encore moins. Ya qu'un espoir, — on risque sa peau, mais tant de foutu! — c'est dans le canal de Suez: bon nombre de légionnaires enjambent les bastingsages, piquent une tête dans le jus... et voguent la galère!

Le transport ne s'arrête pas; il emporte sa cargaison de chair à souffrances au pays des fièvres, où les trois quarts de ceux qui y vont en entrent de vertes et de pas mûres jusqu'à ce qu'ils trépassent pour la patrie!

Mossieu l'amiral Besnard a donc fait prendre des mesures particulières pour le passage du canal, mais ça n'empêchera pas les gas de se tireflûter chaque fois qu'ils en auront l'occasion.

Pour empêcher ça, il faudrait, comme aux forçats, river des boulets aux pattes des troubadés.

Ou mieux encore, ouvrir toutes grandes les portes des casernes et libérer tous les troufions:

Cette dernière mesure est la seule qui puisse enrayer les désertions!

Salle du TIVOLI WAUX-HALL

RUE DE LA DOUANE

Le Mardi 5 janvier, à 8 h. 1/2 du soir

GRAND MEETING PUBLIC

Organisé par Le Libéraire

Sur L'INQUISITION EN ESPAGNE

CONFÉRENCE, par Charles Malato et Sébastien Faure.

Prendront également la parole: Buteaud, Girault, Murmain, Prost, Tennevin, Tortelier, etc.

POUR COUVRIR LES FRAIS: ENTRÉE, 0 FR. 50

RICHEs INITIATIVES

Le camarade Condom, photographe, 3, avenue Thiers, à Lyon, vient d'avoir une chouette idée pour aider à la prochaine éclosion de *La Clameur*.

Voici la combinaison dont bénéficieront tous ceux qui se présenteront chez lui avec le bon ci-dessous:

Sur le prix total de leurs commandes, 40 pour cent seront versés à la caisse de *La Clameur* et donneront droit à un abonnement pour la somme de ces quarante pour cent.

Par exemple, supposons un camarade qui s'offre une douzaine de photographies à 5 fr. Sur cette pièce de cent sous, il y aura 2 francs pour *La Clameur* et, en outre, le camarade aura droit à 2 francs d'abonnement à *La Clameur*, soit à recevoir le journal pendant 40 jours.

S'il commande pour 10 francs de photographies, 4 francs seront pour *La Clameur* et il aura droit à 80 jours d'abonnement.

Bon-Prime de LA CLAMEUR

Versement à effectuer au journal

Abonnement à servir à

pour mois.

Un camarade d'Angers, Burgevin, cordonnier, quai Gambetta, emboîte le pas à Condom.

Seulement, comme dans la grêle les bénéfices ne sont pas aussi considérables que dans la photographie, c'est dix pour cent sur les

commandes ou achats qui lui seront faits avec le bon de *la Clameur* que le camarade versera pour le journal.

Ces dix pour cent donneront droit au bénéficiaire à un abonnement à *la Clameur*.

Inutile de revenir sur la combinaison de Mercier, cordonnier à Trélazé, qui aux camarades lui versant, en bloc ou par fractions, les 2.50 d'un petit coupon de *la Clameur*, offre la chance de se faire confectionner à l'œil une paire de croquenots.

Le camarade Béala, fabricant de bicyclettes, 33, boulevard Jules-Janin, à Saint-Etienne (Loire) fera, sur toute bécane qui lui sera achetée avec le bon-prime de *LA CLAMEUR* une remise de 15 p. 100 qu'il versera à la caisse du journal et qui sera remboursée à l'acheteur en abonnements.

Béala construit des machines modèle 97, gros tubes, cadre horizontal, pédalier étroit et a billes de 8 millim., chaîne genre Humber, roues de 70, pneus Stella, Titan, Michelin, Galus ou Thival; selle forte, frein démontable et rayons tangents (clés, sacoche et burette.) Poids total: 12 à 13 kilos. — Prix, 265 francs.

Communications

Paris. — Samedi 2 janvier à 8 heures, à la Maison du Peuple, 4, impasse Pers (47, rue Ramey), Grande fête familiale de nuit organisée par l'Art Libre secondé de l'Union Artistique au profit d'une œuvre de propagande et de solidarité.

Concert Spectacle avec le concours assuré de Spirus Gay, athlète-équilibriste-jongleur, ambidextre des Folies-Bergères dans ses exercices de force et d'adresse; Jehan Rictus, poète satirique du « Chat Noir » dans ses « Soliloques du Pauvre »; Paul Paillette, poète philosophe dans ses œuvres; Edmond Teulet, chansonnier du « Carillon » dans ses œuvres; Buffalo, de « Trianon Concert » le chanteur populaire; Edouard Verdun, du « Théâtre de l'Œuvre » dans ses créations; Gaillard, fils, poète-chansonnier dans ses œuvres; Cary, comique-bouffe dans ses troupes triviaux; Georges, chanteuse comique de l'Eldorado; Pratoska, romancière de la Scala; Jules Deblaive, poète dans ses œuvres; Gérardini, tyrolienne, dans son répertoire; Lemonnier, dans ses chansonnettes; Olga Jacobinsky, pianiste accompagnatrice.

Causerie à la bonne franquette par Emile Gravelle sur l'Art et la Nature. Conférence par Louis Martin sur le Capital et le Travail.

Bal de nuit à grand orchestre sous la direction du maestro Hess; bataille de fleurs, confetti et serpentins.

Pendant les repos du bal, les camarades Jeanne Prolo, Beausoleil, Demerhac-Arzelbès se feront entendre dans leurs chants et récits.

Prix d'entrée: 0 fr. 75 par personne, gratuite pour les enfants.

Les camarades sont spécialement invités. Le programme détaillé sera distribué dans la salle.

Le Groupe Libre Initiative de Paris, en correspondance avec celui de New-York, se se réunit tous lundis, 9 heures du soir, 124, rue du Temple, Maison Rimbault.

Renseignements aux camarades sur la colonie libertaire en formation à New-York.

Marseille. — Les camarades désireux de venir en aide aux nombreux Espagnols que la féroce des dignes émules de Loyola oblige à s'exiler, sont priés d'adresser leur obole à Calazel Ferdinand, 8, quai du port (Bar du Grand Orient), Marseille.

Que ceux qui, possédant une indépendance relative qui leur permettrait d'occuper pendant environ deux mois comme manœuvre ou cultivateur un homme désireux de se familiariser avec la langue française, veuillent bien nous le faire savoir.

Il est bien entendu que les camarades qui sollicitent un emploi pendant ce laps de temps ne demandent rien autre que la nourriture et le logement; de préférence, à la campagne.

Le nombre croissant des camarades que les gouvernements italien et espagnol nous envoient nous oblige à adresser cet appel.

S'il n'était entendu, la plupart de ces camarades se trouveraient exposés à l'extradition ou à l'expulsion.

Bruxelles. — Le Cercle « L'Endehors » organise le dimanche 10 janvier, à 8 heures du soir, une grande fête artistique avec le concours du cercle « Le rat peint » dans la magnifique salle de la Mutualité, rue des Pierres, 38; à onze heures, bal.

Carte prise d'avance, 30 c.; au bureau, 50 c.

Petite Poste

D. Montluçon. — G. Carmaux. — R. Limoges. — V. Reims. — S. Blaye. — Ch. et C. Marseille. — F. Liège. — G. Valbelle. — V. Pourcieux. — L. et C. Toulouse. — B. Spring Valley. — L. Brest. — C. Grenoble. — R. Nouzon. — B. Angers. — M. Troyes. — H. Saint-Nazaire. — B. Saint-Chamond. — F. Amiens. — P. Trélazé. — M. Lyon. — G. Mœru. — D. Guébar. — V. Nîmes. — S. Cette. — N. Eurvill. — T. Mézières. — Saint-Chamond. — T. Thizy. — O. Havre. — L. Brest. — Reçu réglemens et abonnements, merci.

POUR AIDER A L'ÉCLOSION DE LA CLAMEUR: — Brest: L'Etat-Major du « Caprice » 3 fr.; p'tit Louis, bouffe 0 fr. 20; carré 0 fr. 20; un qui vient de Concarneau 0 fr. 20; un employé 1 fr. — Bruxelles, (par la compagne M.) Plautier 0 fr. 50; Vive Cuba libre 0 fr. 25; Vive l'anarchie 0 fr. 25; Vive l'anarchie 0 fr. 10; le père anarchiste 0 fr. 25; vive Macro 0 fr. 10; vive Rochefort 0 fr. 10; F. Monier 0 fr. 25; Désiré Laurent 0 fr. 50; de Burlet 0 fr. 10. Total: 2 fr. 40. — Sanfrâse, Paris 2 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, LES MARCHANDS DE JOURNAUX & AUX BIBLIOTHÈQUES DES GARES

RÉCLAMEZ ET ACHETEZ

L'ALMANACH

DU

PÈRE PEINARD

POUR 1897 (AN 105)

Il est farci de chouettes histoires, de galbeuses illustrations et est indispensable pour se tenir la rate en bonne humeur et se dégrasser les boyaux de la tête.

Texte. — Je vous la souhaite! — Ruminades sur le calendrier. — Les quatre saisons. — L'alignement des mois, avec la concordance du calendrier crétin et du calendrier révolutionnaire. — Eclipses et marées. — C'est la ville de la Douleur, poésie d'Emile Verhaeren. — Miracles industriels. — La complainte du Bleu, avec la musique. — Binaire pour économiser 900 millions. — Le prix des bouffes-galette. — Les légendes historiques. — La chanson du gas, par le père Lapurge, avec la musique. — L'abrutisseur populaire. — Dans les Syndicates. — Chant international, par Louise Michel, paroles et musique. — Les veillées du Père Barbassou. — Au pays des Mois.

Gravures. — Couverture illustrée en couleurs. — L'automne, l'hiver, le printemps et l'été. — C'est la ville de la Douleur. — Image pour les loupiots. — Avant l'élection: Tartempion, candidat promet la lune. — Après l'élection: comment il tient sa promesse. — En marche et à la boîte. — Le patriote et l'anarchiste (extrait de *The Journal* de New-York). — Le char de l'Etat, d'après Cynicus. — La guerre chasse l'Art et l'Industrie (extrait du journal allemand *Simplicissimus*). — Le gas. — La grande victorieuse. — Quel gros cochon! — La remonte des mineurs, d'après Constantin Meunier, par Luce.

Prix de l'Almanach: 25 cent.

Pour le recevoir, franco, par la poste, envoyer: 35 centimes.

EN VENTE AUX BUREAUX DU "PÈRE PEINARD"

	Aux bureaux	Franco
Variations Guesdistes, Opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueil et annotées, par Émile Pouget (broché).....	0.10	0.15
L'Almanach du Père Peinard, pour 1896.....	0.25	0.35
L'Art et la Révolte, broch. par F. Pelloutier.....	0.10	0.15
Gueules Noires, album de 10 croquis, d'après l'œuvre de Constantin Meunier, par Luce, préface de Charles Albert.....	1.00	1.30
Endehors, par Zo d'Axa, le volume.....	1.00	1.30
Le Pain Gratuit, par Barracand, le volume.....	1.00	1.30
La Grande Famille, par J. Gravo, le volume.....	2.50	2.80
La Société Future, le volume.....	2.50	2.80
La Conquête du Pain, par Kropotkine, le v. volume.....	2.50	2.80
Les Joyeux de l'Exil, par C. Malato, le volume.....	2.50	2.80
Le Socialisme et le Congrès de Londres, par Hamon, le volume.....	2.50	2.80
La collection de <i>La Sociale</i> , 1895 et 1896, 76 numéros.....	7.50	8 »
Le Père Peinard, années 1891, 1892, 1893, l'année.....	8 »	8.60

LE PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.

Le gérant: C. FAVIER. Imprimerie C. FAVIER, 120, r. Lafayette, Paris



Ce que je vous souhaite!